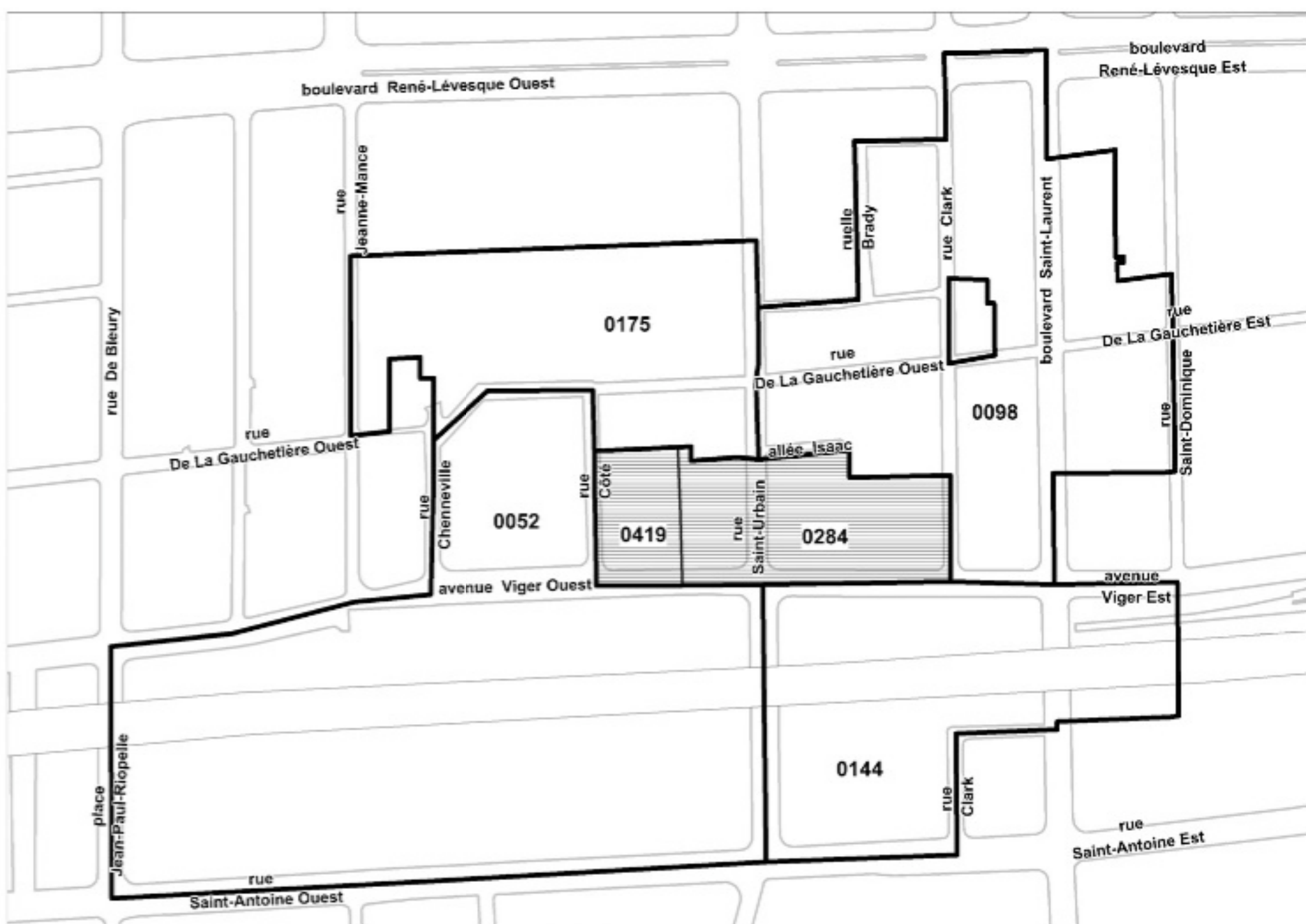


ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'autoriser la catégorie M.6 sur l'ensemble de l'emplacement du bâtiment situé au 987-991, rue Côté (dossier 1167199015)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a, lors de sa séance tenue le 8 novembre 2016, adopté le projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1)*, ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 24 novembre 2016, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
3. Ce projet de règlement vise à autoriser la catégorie M.6 « Zone de mixité autorisant les commerces et les services dans le Quartier chinois, le Quartier du musée et le Vieux-Montréal » sur l'ensemble de l'emplacement du bâtiment situé au 987-991, rue Côté, permettant des usages résidentiels, commerciaux ainsi qu'équipements collectifs et institutionnels.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :


Localisation

Dossier: 1167199015

Date: 8 novembre 2016

[Hachurage] Zone(s) visée(s) [Ligne épaisse] Zones contiguës [Ligne pointillée] Limite arrondissement de Ville-Marie

 Ville-Marie
Montréal

6. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 12 novembre 2016

 Le Secrétaire d'arrondissement
 M^e Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/villemarie